

Visite surprise à la cantine



Nous avons aimé : les animateurs étaient en effectif presque complet ce jour-là (18 animateurs pour 20 en effectif plein), nous avons noté une bonne présence des animateurs au réfectoire et dans les cours. Au réfectoire : les assiettes sont correctement remplies et les enfants ont la possibilité de demander à être resservis, une communication permanente entre le réfectoire et la cour favorise la régulation du flux au réfectoire. A l'extérieur : 1 panier de basket vient compléter cette année les autres jeux de cerceaux, ballon, cordes à sauter déjà existants les années précédentes, des activités sont proposées à la maison des jeunes, à la Châtaigneraie au centre de loisirs... Le relai animateurs-enseignants à 13h20 se fait en douceur.

Lundi 17 octobre l'AAPE a effectué la 1ère visite surprise de l'année scolaire. 548 enfants ont mangé à la cantine ce jour-là, 180 en maternelle et 368 en élémentaire.

Pour la maternelle : l'organisation du temps repas sur 2 services permet aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions. Chaque service dure environ 50 mn à table. L'ordre de passage demeure inchangé ; au 1er service on retrouve les Petites sections et quelques Moyennes sections, au 2ème service les autres Moyennes sections et les Grandes sections.

L'encadrement est assuré conjointement par les animateurs du centre de loisirs et les ATSEM.

Nous avons aimé : les enfants qui en faisaient la demande avaient la possibilité d'être resservis, des activités encadrées sont proposés aux enfants qui le souhaitent (ballon, chant) et de nombreuses activités libres sont toujours possibles (vélos, trottinettes, ballon, etc.).

Pour l'élémentaire : le service est continu mais organisé en 4 grandes vagues afin de remplir le réfectoire. En moyenne, les enfants restent entre 20 et 30 minutes à table.

Nous avons moins aimé :

Au réfectoire : les conditions phoniques dans lesquelles les enfants mangent sont toujours aussi épuisantes, les assiettes refroidissent très vite et le plat chaud est donc beaucoup moins goûteux, beaucoup de gâchis dans la nourriture (de nombreux enfants ne mangent pas beaucoup), le contrôle des plateaux en sortie de réfectoire ne nous semble pas satisfaisant voire adéquat.

Lors du prochain comité pilotage du temps repas, nous reviendrons avec la Mairie sur les 2 points suivants qui restent selon nous un vrai problème : l'isolation phonique du réfectoire élémentaire et réflexion autour de « Pourquoi tant de gâchis de nourriture ? » alors que la qualité des repas n'est pas nécessairement en cause.

Vacances scolaires

Vacances de Toussaint

Vendredi 21 octobre 2011 (après la classe)
au jeudi 3 novembre 2011 (au matin)

Vacances de Noël

Vendredi 16 décembre 2011 (après la classe)
au mardi 3 janvier 2012 (au matin)

Vacances d'Hiver

Vendredi 17 février 2012 (après la classe)
au lundi 5 mars 2012 (au matin)

Vacances de Printemps

Vendredi 13 avril 2012 (après la classe)
au lundi 30 avril 2012 (au matin)

Vacances d'Été

Mercredi 4 juillet 2012 (après la classe)
au mardi 4 septembre 2012 (au matin)



L'AAPE de Linas joue un rôle actif dans la vie scolaire de nos enfants.

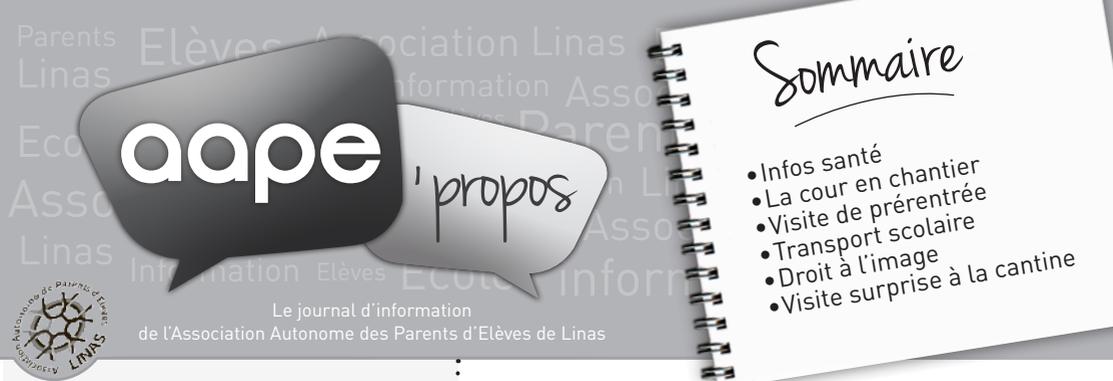
Afin que l'association soit la plus **représentative**, la plus **dynamique** et **créative** possible, **rejoignez nous**.

Association Autonome des Parents d'élèves de Linas

Allée de la châtaigneraie - 91310 Linas

Tél. : 06 20 09 30 22 - aape-linas@club.fr

www.aape.linas.free.fr



Edito N°4 - Novembre 2011

Mécontent, parce qu'un projet de 6 millions d'euros concernant la nouvelle école n'apparaît nulle part sur le site de la mairie. Mécontent, parce qu'aucune information ne parvient aux Linois et qu'aucun état du projet n'est communiqué à l'association de parents d'élèves comme il avait été promis. Mécontent, parce que nos mails et courriers auprès de la mairie ne reçoivent une réponse qu'après plusieurs relances.

Mécontent, parce que notre naïve crédulité fait les gorges chaudes des moqueurs éhontés. Mécontent, parce que j'entends dire que notre association ne fait rien et est assimilée à des peluches décoratives...

L'AAPE vous représente pourtant avec courtoisie mais sans complaisance. C'est pourquoi il est important de reconnaître et soutenir tous ces parents bénévoles qui ont fait le choix de consacrer du temps à l'Ecole pour être votre porte-parole au sein de la communauté éducative.

La convention de subdélégation des transports scolaires n'aurait certainement pas vu le jour sans notre insistance. Quant à la nouvelle école, il va bien falloir que le conseil municipal délibère et se jette à l'eau.

«On peut tromper tout le monde une partie du temps, on peut tromper une partie du monde tout le temps mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps.»

Philippe Charles, Président

Infos santé



Depuis 3 ans, la France est touchée par un épidémie de Rougeole. En 2010, 5000 cas ont été recensés dont 30% ont nécessité une hospitalisation. Et sur l'année 2011 c'est + de 12 000 cas déclarés pour les 5 premiers mois de l'année,

déjà. Une situation qui s'explique par une insuffisance du nombre de personnes vaccinées chez les nourrissons et les jeunes adultes.

C'est pourquoi il est important de rappeler que la vaccination contre la rougeole est vivement recommandée, en association avec la rubéole et les oreillons (ROR). La rougeole est une maladie infectieuse et virale très contagieuse qui n'affecte pas que les jeunes enfants. Ainsi, 1 personne contaminée peut infecter entre 15 à 20 personnes contre 1 à 3 pour la grippe.

La rougeole se caractérise par une forte fièvre 38,5 °C, une toux, une rhinite importante, une conjonctivite et une éruption cutanée plus une fatigue générale qui peut favoriser d'autres infections. C'est une maladie à prendre très au sérieux, car elle peut entraîner des complications neurologiques ou pulmonaires qui peuvent être parfois très graves voire mortelles.

Dans le doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant. Et sachez qu'au collège, dès la sixième le carnet de vaccination est contrôlé à ce sujet.

Par la même occasion un petit rappel concernant les vaccins recommandés :

- **Vaccinations obligatoires** : antidiptérique, antitétanique et antipoliomyélitique (DTP), antituberculeuse (BCG)
- **Vaccinations recommandées** : anticoqueluche, antirougeole, antioreillons, antirubéole (ROR), antihémophilus, antihépatite B.

Dans certains cas d'épidémie, d'autres vaccinations peuvent être imposées. Et pour certains voyages internationaux des vaccins spécifiques sont exigés.

La cour en chantier

La Mairie a commencé cet été des travaux dans ses locaux et notamment la construction d'un ascenseur dont la colonne est du côté de la cour du bas de l'école élémentaire. Alors que ces travaux auraient dû être terminés pour la rentrée scolaire, ils ont été momentanément arrêtés suite à la découverte d'une ancienne fosse septique selon les informations que nous a communiquées Monsieur Bussière lors de la visite de pré-rentrée scolaire.

Bien que ce dernier nous avait assuré qu'aucun engin mobile de grosse taille ne serait dans la cour pendant les jours scolaires, force a été de constater que des « véhicules » de chantier étaient présents et utilisés pendant les heures de classe et interclasse.

Du coup les élèves ont dû partager la cour pendant plusieurs semaines avec ce chantier, entraînant bien évidemment des risques certains pour la sécurité de nos enfants. Madame VANRUMBEKE

est même allée en Mairie pour dénoncer cette situation des plus dangereuses.

Nous savons tous que sur chaque chantier, l'élément imprévu existe entraînant à coup sûr, des retards. Nous ne comprenons pas pourquoi la Mairie ne l'a pas pris en compte dès le début des travaux. Douze semaines après la reprise des cours, le chantier est toujours présent.



Visite de pré-rentrée



Comme chaque année, à quelques jours de la rentrée, l'AAPE demande à faire une visite des écoles afin de vérifier l'état des locaux, des sanitaires et constater la réalisation des travaux de réfection réalisés pendant l'été.

Cette année, et pour la 1^{er} fois, l'entreprise extérieure en charge du ménage dans les écoles de Linas était présente en même temps. Ceci a permis de mettre en lumière certains dysfonctionnements dans l'organisation de la remise en état de l'école et de confronter chaque protagoniste (Mairie et société de ménage) à ses propres responsabilités.

Globalement l'école élémentaire nous est apparue en moins mauvais état que l'an passé à la même période ; cela tient essentiellement à l'aspect des vitres, sols et mobilier (tables et

chaises) qui ont été très bien nettoyés, et aux classes qui ont été repeintes (3 cette année).

Mais il est difficile de cacher que cette école est vieillissante. Les sanitaires sont vieillis et parfois incomplets (manque d'abattants dans les toilettes des filles par exemple, murs délabrés pour certains), des toilettes « turcs » existaient encore l'an dernier, l'AAPE s'est mobilisée afin que les toilettes soient remplacées.

Les murs et les dessous d'escaliers dans certaines cages d'escalier sont recouverts de coulures noires (déjà signalé l'an passé et non nettoyé), sous de nombreuses fenêtres l'humidité a fait cloquer la peinture des dessus de meubles (un peu de ponçage et de peinture donnerait rapidement un aspect sain à la classe), des traces d'humidité dans une classe posent la question de l'étanchéité de la terrasse (là encore déjà signalé l'an passé, mais la Mairie évoque une mauvaise ventilation et suggère plutôt un coup de peinture) etc.

Toutefois, tous les travaux qui ont été demandés par les écoles l'an passé (et budgétisés) ont été réalisés, nous ne remettons absolument pas en question la motivation de chacun à entretenir correctement ces écoles.

Transport scolaire



Invitée par M. BUSSIERE, maire adjoint de Linas en charge du scolaire, l'AAPE était présente au Conseil Général le 22 novembre dernier dans le cadre d'une réunion sur les transports scolaires.

Aujourd'hui encore une majorité de famille linoise n'a reçu ni facture ni carte. Le Conseil Général, parfaitement au fait de cette situation, assure qu'aucun enfant ne sera refusé dans les cars au motif qu'il ne pourrait justifier du paiement de la facture.

Comme nous vous l'annoncions dans l'AAPE Propos N°3, le tarif appliqué au transport scolaire pour l'année 2012/2013 devait faire l'objet d'une large réflexion afin de limiter le coût des familles. Le Conseil Général a annoncé que pour la rentrée 2012/2013, ce coût sera maintenu à 105€ alors que le coût de revient est de l'ordre de 700€.

Tous les enfants seront donc subventionnés par le Conseil Général sans critère de Km.

Plusieurs dysfonctionnements ont été recensés depuis la rentrée (concernant principalement

le collège) : des élèves debout dans le car par manque de place, des ceintures de sécurité inexistantes ou non-fonctionnelles, des parcours parfois modifiés au gré du chauffeur, un comportement inadapté de certains élèves mettant en danger le groupe (il n'y a plus d'animateurs dans les cars du collège) etc.

Parents, vos enfants sont les seuls à pouvoir constater les éventuels problèmes ; il est essentiel que vous fassiez remonter l'information chaque fois que vous en avez connaissance. Vous pouvez vous rendre directement à la Mairie qui se doit de prendre acte de vos remarques afin d'en informer le Conseil Général.

Dans la mesure où cette année (et l'année prochaine) tous les enfants bénéficient encore de la subvention du Conseil Général sans discrimination, nous regrettons que la Mairie n'ait pas reconduit son aide financière aux familles utilisatrices du transport scolaire. Cette aide non négligeable permettait de limiter le coût du transport par enfant à 78€ au lieu des 105€ appelés par le Conseil Général.

Consultez notre site

aape.linas.free.fr



Droit à l'image

En début d'année scolaire, que ce soit pour l'école ou le centre de loisirs, vous êtes invités à donner ou non votre autorisation pour que vos enfants soient éventuellement pris en photo dans le cadre de leurs activités dans ces deux lieux.

L'AAPE souhaite attirer votre attention sur le fait que la Mairie a pris sur elle d'autoriser «Télessonne» à filmer dans ses locaux des enfants qui étaient accueillis au centre de loisirs le 27 septembre dernier. Le reportage a ensuite été diffusé en libre accès sur le site de «Télessonne» pendant seize jours sans qu'aucune précaution n'ait été prise pour garantir l'anonymat des enfants.

L'AAPE, en soutien avec les parents qui étaient en désaccord avec l'enregistrement et la diffusion de leurs enfants sur le net, a envoyé un courrier à monsieur le Maire pour dénoncer ces actes, et lui demander officiellement de se positionner pour le retrait de ce journal sur le site. Cependant un courrier a parallèlement été envoyé à «Télessonne» qui a retiré la séquence illégale de son site le 13 octobre.